



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 71397

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, les perspectives et les échéances des propositions du groupe de travail sur la formation des juges de proximité mis en place par son prédécesseur le 29 mars 2005, conformément à l'engagement pris en décembre 2004 lors de l'adoption de la loi élargissant leurs compétences. Ce groupe de travail devait rendre ses conclusions en juillet 2005.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que le groupe de travail mis en place le 29 mars dernier dans la perspective d'effectuer un bilan sur la mise en oeuvre et le suivi de la justice de proximité et, notamment, de mener une réflexion sur les modalités et le contenu de la formation des juges de proximité s'est réuni à plusieurs reprises dans le cadre de ses travaux. Les membres de ce groupe, animé par deux chefs de cours, ont procédé à l'audition des représentants des organisations syndicales et professionnelles concernées et plusieurs délégations se sont rendues au siège de diverses cours d'appel ou juridictions afin d'y rencontrer les magistrats et les fonctionnaires ainsi que les juges de proximité exerçant dans ces ressorts. Parallèlement, des questionnaires détaillés ont été adressés aux juges d'instance et aux juges de proximité qui y ont répondu massivement. Le groupe de travail devrait être en mesure de déposer son rapport dans le courant du mois de novembre 2005.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71397

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 août 2005, page 7521

Réponse publiée le : 4 octobre 2005, page 9267